

FIRMINY

# Boulevard Fayol : la dernière phase de travaux débutera en mars



Les travaux de la troisième tranche de rénovation du boulevard Fayol débuteront au printemps. Photo Progrès/Jean-Marc BERTHOMIER

**Mercredi soir, la municipalité a invité les riverains à une présentation de la troisième tranche du projet de rénovation du boulevard Fayol. Pas de grandes surprises toutefois, les prochains travaux s'alignent sur les deux tranches réalisées précédemment.**

Les premiers travaux sur la partie haute du boulevard Fayol ont été entrepris en 2017, avec une première tranche allant de l'amicale laïque jusqu'à la rue des Aubépines. Dans un second temps, la rue a été rénovée du boulo-drome jusqu'au rond-point du centre commercial. La troisième et dernière tranche concerne, elle, la portion qui va de la rue des Aubépines jusqu'au

rond-point du Bas de la Côte.

## Le chantier stoppé pendant l'été et le passage du Tour de France

Saint-Étienne Métropole et la Ville de Firminy ont confié la maîtrise d'œuvre au cabinet stéphanois VDI. En présence des élus, Christophe Chaland et Loïc Robert, Fabrice Margot a donc dévoilé les plans et l'organisation des prochains travaux. Ils commenceront en mars prochain avec la réfection des réseaux d'eau brute. Le chantier sera ensuite stoppé durant l'été en raison des congés et du Tour de France qui doit emprunter cet itinéraire. Puis ils reprendront en septembre, avec la réfection des réseaux humides. D'octobre à décembre, le chantier concernera les réseaux secs (France Télécom, éclairage, câble, etc.) et ils se termineront de janvier à mars 2023, avec les aménagements et la pose de l'enrobé sur la voirie et les trottoirs.

## La chaussée rétrécie pour réduire la vitesse de circulation

Sur toute la partie concernée, la largeur de la chaussée sera ramenée de 6,71 mètres (7 mètres par endroits) à 6,20 mètres, comme sur la portion déjà rénovée. Ce ré-

trécissement, associé à la plantation d'arbres créant un couloir incitatif, devrait entraîner un ralentissement naturel de la circulation dans cette entrée de ville.

De chaque côté de la voie de circulation, deux chemins piétons d'une largeur de 1,40 mètre sont prévus. Par ailleurs, un soin particulier a été mis sur la sécurisation de l'école Fayol, dont le parvis sera élargi jusqu'à 5 mètres.

De l'autre côté du boulevard, l'espace sera élargi (3 mètres) grâce à la création d'un mur de soutènement sur le parking de la Fayollière, sans perte de places de stationnement. De nombreux végétaux seront plantés de part et d'autres du boulevard.

Le parking, qui se trouve au-dessus de l'école, sera modifié afin de créer un arrêt pour les bus scolaires. Cette modification entraînera la mise en épi du stationnement et donc la suppression de trois places. Deux autres places disparaîtront pour permettre d'intégrer des espaces de verdure. En revanche, le feu et le ralentisseur seront maintenus devant l'établissement scolaire.

## Pas de piste cyclable

Par ailleurs, la demande avait été faite de créer une piste cyclable sur ce troisième tronçon. Des études ont été menées mais leur résultat

ont montré que la largeur du boulevard ne permettait pas sa création. D'autres pistes sont toutefois à l'étude pour rendre plus sûre la circulation des deux roues avec, entre autres, la réduction de la vitesse à 30 km/h et l'incitation à utiliser les rues voisines.

Les choses pourraient aller mieux pour les cyclistes dans quelques années avec l'éventuelle création d'une véritable piste cyclable dans le valon de l'échapre dans le cadre de la construction de la déviation.

De notre correspondant Jean-Marc BERTHOMIER

## La circulation sera modifiée



Un soin tout particulier sera mis sur la sécurisation des abords de l'école primaire Fayol avec la création d'un parvis important devant l'établissement.

Photo Progrès/Jean-Marc BERTHOMIER

Durant les diverses périodes de travaux, le plan de circulation adopté sera le même que celui qui avait été mis en place lors des tranches précédentes. Les véhicules pourront emprunter le boulevard sur la partie en travaux, mais uniquement dans le sens montant.

Dans le sens descendant, une déviation, comme précédemment, sera mise en place afin de détourner les véhicules, au rond-point du Bas de la Côte en direction de Gaffard et vers l'échangeur de la Croix-Bleue pour les automobilistes qui veulent rejoindre l'autoroute.

## EN CHIFFRES

- Le coût total est estimé à **636 000 euros**.
- **400 mètres** linéaires rénovés.
- La largeur de la chaussée sera ramenée à **6,20 mètres**.
- **Deux chemins** piétons de 1,40 mètre de large seront créés.
- **12 000 véhicules** par jour emprunteront le boulevard, dont **700 à 800 poids lourds**.